

## Coupe des départements benjamins

- **Type de compétition :** Compétition d'animation
  - **Gestion informatique :** La gestion de la compétition est à la charge de du comité avec l'outil ExtraNat pocket
  - **Plage des engagements :** du vendredi 11 mai 2012 au jeudi 31 mai 2012 sur extranat.fr
  - **Date de publication de la start liste :** vendredi 1er juin 2012
  - **Intégration des résultats sur site web:** gérée par le comité et/ou la FFN via ExtraNat.
  - **Ouverture de la compétition :** Compétition est strictement limitée à la participation des nageurs licenciés à la FFN
  - **Date de la compétition :** dimanche 3 juin 2012
  - **Date et horaire de la réunion technique :** dimanche 3 juin 2012 à 14h20
  - **Lieu :** St Paul (Front de mer)
  - **Équipements :** Bassin de 25 m; 5 couloirs ; Chronométrage manuel; infirmerie (oxygénothérapie, DSA)
  - **Médical :** Présence d'un médecin de compétition
  - **Communication :** à la charge du comité : presse écrite, site internet
  - **Catégories d'âge concernées :** la catégorie benjamine, nageuses et nageurs de 12 ans et 13 ans, nés en 2000 et 1999, ainsi que les nageuses et nageurs nés en 2001 et après titulaires du « Pass'compétition » natation course.
  - **Durée :** Un jour, une réunion
  - **Détail des épreuves :**
    - nage libre : 100m,
    - dos : 100m,
    - brasse : 100m,
    - papillon : 100m,
    - 4 nages : 200m,
    - Relais : 10 X 50 nage libre, 4 x 50 4 nages
- Toutes les épreuves sont disputées classement au temps  
S'agissant d'une compétition par équipes la règle des 2 départs s'applique
- **Jury :** Le jury est constitué par le comité selon les règles FFN. La date limite pour la transmission par les clubs de la liste des officiels est fixée au jeudi 31 mai 2012.

- **Mode de qualification :** chaque équipe de zone sera composée de 10 nageurs. Une ou plusieurs équipes supplémentaires peuvent être engagées à la condition que la ou les précédentes soient complètes.
- **Modalité d'engagements :** Engagement obligatoire de deux nageurs par épreuve individuelle. Un nageur ne peut faire qu'une épreuve individuelle et, éventuellement les deux relais. Tous les nageurs d'une équipe doivent être engagés au relais 10 X 50 m nage libre. Chaque équipe ne peut engager qu'une équipe de relais 4X50 m 4 nages.  
La confirmation de la composition des équipes devra être faite en même temps que les modifications d'engagements individuels et ne seront recevables que s'ils sont transmis à l'organisateur au minimum 45 mn avant le premier départ programmé. Aucune modification ne sera acceptée passé ces délais.  
La confirmation de la composition des relais devra être faite au minimum 45 mn avant le début de chaque réunion concernée. Aucune modification de relais ne sera acceptée passé ces délais.  
En cas de forfait sous prescription médicale d'un membre de l'équipe, il peut être fait appel à un remplaçant jusqu'à ¼ d'heure avant le départ de la première épreuve, par la suite il ne pourra plus y avoir de modification dans les engagements.  
Une épreuve réservée aux remplaçants sera organisée, mais en aucun cas ils ne pourront prendre part aux relais.
- **Pénalités :**
  - **forfait non déclaré :** 50 € par épreuve. Cette mesure est applicable, à l'exception des forfaits faits sur justificatif médical, si les forfaits n'ont pas été déclarés au minimum 45 minutes avant le début de la première réunion.
- **Classements spécifiques à la compétition :** chaque équipe sera composée de dix nageurs et toutes les épreuves inscrites au programme doivent être nagées. Les équipes qui ne respectent pas ces deux critères ne peuvent pas être classées.  
Le classement des équipes de club s'effectue à la table de cotation FFN.  
La cotation des relais n'est pas doublée.  
Le relais 10X50 m nage libre sera coté sur la table du 400 m nage libre.  
En cas d'égalité au total des points l'addition des temps des relais servira à départager les équipes.
- **Récompenses :** 1 coupe pour les trois premières équipes dames, 1 coupe pour les trois premières équipes messieurs.
- **Transmission et publication des résultats :** compétition traitée par le comité
  - **Date de publication sur site Internet du comité :** Lundi 4 juin 2012
  - **Date limite de réclamation :** À partir du jour de la publication Internet et dans un délai n'excédant pas une semaine, soit le lundi 11 juin 2012, les clubs sont à même de saisir le comité sur les éventuelles anomalies de traitement post-compétition
  - **Date de validation définitive :** Passé le délai d'une semaine après la date limite de réclamation, les résultats et classements sont arrêtés définitivement pour toutes les parutions.

**Programme et horaires**  
**(OP = ouverture des portes ; DE = début des épreuves)**

**Dimanche 3 juin 2012**

<b>OP : 13 h 00 – DE : 14 h 30</b>
1 - 10 X 50 m nage libre filles
2 - 10 X 50 m nage libre garçons
3 - 200 4 m nages filles
4 - 200 4 m nages garçons
5 - 100 m papillon filles
6 - 100 m papillon garçons
7 - 100 m dos filles
8 - 100 m dos garçons
9 - 100 m brasse filles
10 - 100 m brasse garçons
11 - 100 m nage libre filles
12 - 100 m nage libre garçons
<i>Pause 15 mn</i>
13 - 4 X 50 4 nages filles
14 - 4 X 50 4 nages garçons